

## Qu'est ce qu'un libertin ?

### Plan

Intro : qu'est ce qu'un libertin ?

Développement :

Origine

Position vis-à-vis de la religion

Position vis-à-vis des mœurs

Molière et les libertins

Les libertins persécutés

Conclusion : Evolution 18<sup>e</sup>. Un nouveau sens au mot libertin. Le roman libertin.

### Développement

Au xvne siècle, est qualifié de libertin, celui qui pense librement, qui n'accepte point les idées reçues en matière de politique et de religion.

Ces libertins sont les héritiers de courants de pensée issus de la Renaissance, au siècle précédent : préférer le libre examen à la vérité imposée, profiter de la vie dès l'instant présent, chercher individuellement le bonheur et refuser les entraves.

Certains libertins sont athées ; d'autres sont déistes : ils ne nient pas l'existence de Dieu, mais limitent son rôle à celui d'« ordonnateur » : Dieu est responsable de l'harmonie de l'univers et de la perfection de la nature humaine, mais Il n'a aucun pouvoir sur le destin des hommes. Les libertins pensent que la vertu n'avait aucun rapport avec la morale chrétienne et que l'immortalité de l'âme est une illusion rassurante. Ils condamnent également plusieurs aspects du culte qui, selon eux, relèvent de la superstition.

Ces libertins contestent aussi le mariage : le caractère indissoluble de cette union est inconciliable, selon eux, avec le tempérament humain naturellement inconstant. Le libertin du XVIIe siècle ne se veut cependant pas immoral : il prône un relativisme moral, pour lequel la morale chrétienne n'est pas un absolu, mais un simple mode de règlement des rapports sociaux.

Molière connaît bien ces libertins. Il fréquente le cabaret de la Croix de Lorraine où il peut les rencontrer : Théophile de Viau, Bussy-Rabutin, Des Barreaux, le prince de Conti qui représente « le grand seigneur libertin » dont il s'inspira peut-être pour le personnage de Dom Juan.

Louis XIV n'aime pas les libertins pour des raisons politiques : leur attitude contestataire est incompatible avec le désir d'autorité et d'absolutisme du roi. L'Église les persécute pour des raisons religieuses. Un acte de libertinage peut, selon la gravité, être sanctionné par la prison, l'exil, ou le bûcher.

A la mort de Louis XIV, les persécutions cessent et il est de bon ton d'être libertin : le Régent Philippe d'Orléans est le premier d'entre eux.

Le terme libertin évolue alors vers le sens moderne et désigne ceux qui pratiquent la liberté des mœurs. Les romans jugés libertins (Crébillon, Sade, Laclos) définissent de nouveaux codes de société pour des individus dont Valmont est l'archétype.